

# CONVOCAATION

## À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM,

### SAMEDI 26 MARS 2022.



## À PARTIR DE 9H. AMPHITHÉÂTRE DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

(CONVOCAATION PAR COURRIEL ET COURRIER POSTAL)

**C.N.O.S.F, 1 AV DE COUBERTIN - 75013 PARIS**

**EN PRÉSENTIEL ET VISIOCONFÉRENCE EN DIRECT.**

Cher (e) responsable de structure,

En raison du contexte sanitaire, la DGAC ne pourra pas accueillir cette année l'Assemblée Générale de la FFPLUM.

L'Assemblée Générale 2021 aura donc lieu en présentiel dans l'amphithéâtre du CNOSF. Cet amphithéâtre est particulièrement adapté aux spécificités de notre AG hybride.

Elle sera retransmise en direct par visioconférence. Les responsables de structures pourront ainsi voter sur place au CNOSF et à distance en se connectant sur la plateforme de vote.

C'est un prestataire certifié (EasyQuorum) qui assure les modalités techniques de cette Assemblée. Conformément à nos statuts, une commission électorale a été désignée par le Comité Directeur. Elle est composée d'un membre de la FFPLUM, d'un représentant de la Fédération Française de Lutte et d'un représentant de la Fédération Française de Motocyclisme.

Conformément à l'article 6 des statuts, l'Assemblée Générale se compose des représentants des groupements sportifs (association loi 1901) affiliés à la Fédération, ainsi que les représentants des Organismes à But Lucratif assurant la formation des pilotes et affiliés à la Fédération.

Ils disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées en 2021, selon le barème suivant :

- 1 voix pour au moins 2 licenciés,
- 2 voix de 3 à 10 licenciés,
- 3 voix de 11 à 30 licenciés,
- 4 voix de 31 à 80 licenciés,
- et 5 voix au-delà.

Nous vous rappelons que le nombre de pouvoirs est limité à 2 en sus de sa propre délégation (règlement intérieur titre 2 b 1).

#### Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- **08h30** Accueil des participants au CNOSF.  
Ouverture de l'accueil en ligne de la visioconférence
- **09h00** Rapport moral - Sébastien Perrot, Président de la FFPLUM.  
Réponses questions écrites.
- **10h15** Rapport financier (bilan 2021 et budget 2022)  
Denise Lacote - Trésorière.
  - Intervention de l'expert-comptable Cabinet Open Conseil – M. Préfol
  - Intervention du commissaire aux comptes Mme. Béguin-Vetterl
- **11h00** Votes et résultats
- **11h40** Présentation candidats
- **12h10** Votes et résultats
- **12h45** Apéritif et déjeuner au CNOSF
- **14h30** Remise des prix et médailles
  - Médaille FFPLUM : Jean-Daniel ROMAN & Jacques HUMBERT
  - Prix Dominique MEREUZE : Godefroy REYNAUD
- **15h15** Présentations
  - Théorique ULM
  - Mondial de l'ULM 2022
  - Vie des clubs - Agence Nationale des Sports
- **16h45** Échanges

#### Dates importantes à retenir :

- > **Jeudi 10 mars 2022** : date limite de réception des candidatures par courrier (fichier en ligne sur le site de la Fédération).
- > **Vendredi 11 mars 2022** : mise en ligne sur le site dédié des candidatures et documents électoraux validés par la commission électorale ; ouverture des questions écrites (sur le site de la Fédération).
- > **Vendredi 18 mars 2022** : fin des inscriptions et des délégations de pouvoirs. Fin des inscriptions au déjeuner.
- > **Mercredi 23 mars 2022** : fin des questions écrites ; fourniture des codes d'accès aux responsables de structure pour assister à la retransmission de l'AG et participer aux votes.



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM  
Tél. 01 49 81 74 43 • [ffplum@ffplum.org](mailto:ffplum@ffplum.org)  
[www.ffplum.fr](http://www.ffplum.fr)



suivez-nous  
sur les réseaux !

Retrouvez  
tous les documents  
relatifs à l'Assemblée  
Générale de la  
FFPLUM

